

PROJET FÉDÉRAL



2020 - 2024



Fédération des Sports et Loisirs Canins

ÉDITORIAL

P03

QUI SOMMES-NOUS ?

P05

NOTRE HISTOIRE
UN SPORT, 5 DISCIPLINES
NOS VALEURS
NOS MISSIONS
NOTRE ORGANISATION
LE COMITÉ DIRECTEUR
LES PÔLES DE COMPÉTENCES
LES PRATIQUANTS
LES CLUBS ET RÉGIONS
LA FÉDÉRATION EN CHIFFRES
UN BUDGET AUTO-FINANCÉ

DIAGNOSTIC DE NOTRE ENVIRONNEMENT

P17

ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE

LES AXES PRIORITAIRES

P19

UN PROJET AMBITIEUX
LE CHIEN, MOYEN DE MOTIVATION
3 PRIORITÉS
FAVORISER L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE
CONSOLIDER LA COMPÉTITION
PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE
LES VOLONTÉS FÉDÉRALES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

P29

PLAN D'ACTION
2020
2021
2022
2023/2024
BUDGET PRÉVISIONNEL



Yvon Lasbleiz, Président de la F.S.L.C.

En qualité de Président de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, ma priorité et mon engagement sont de poursuivre le développement des sports monochien. Mon combat est de rendre accessible nos disciplines au plus grand nombre de pratiquants.

Notre fédération, initiée en 2006, est devenue leader du sport monochien en France. Le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter chaque année.

Cette dynamique montre l'importance du travail et de l'implication de nos bénévoles, au sein de nos clubs, de nos régions et de notre fédération.

Nous sommes arrivés à une période charnière. Je suis convaincu qu'il faut nous structurer davantage pour poursuivre notre développement, tout en conservant notre proximité avec nos clubs et nos licenciés. Pour relever ce défi sans trahir nos valeurs, nous devons construire un projet innovant et ambitieux afin de faire des sports monochien une référence.

Mon ambition est d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique par l'obtention de l'agrément de l'État.

C'est tout naturellement que nous avons orienté notre projet fédéral 2020-2024 autour de trois axes prioritaires : CONSOLIDER la compétition, FAVORISER la pratique pour le plus grand nombre, proposer une offre de FORMATION complète à l'ensemble de nos acteurs.

Ce projet est une nouvelle aventure, un risque à prendre pour les 4 années à venir. Nos repères et notre expérience nous permettent de l'envisager sereinement.

Ma priorité est de poursuivre notre croissance : du nombre de licenciés, de nos offres de pratiques, du nombre de structures ainsi que du nombre de médailles à obtenir en compétition.

Yvon Lasbleiz





QUI SOMMES-NOUS ?



La Fédération des Sports et Loisirs Canins (FSLC) a été fondée le 19 juillet 2006. Son siège social se situe à la Roche Jaudy dans le département des Côtes d'Armor, en Bretagne. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

Elle a pour objet la promotion, l'organisation et le développement des sports canins unissant un chien et un humain dans le même effort, tant sur le plan national qu'international. La FSLC se veut dédiée au sport «monochien», c'est-à-dire les activités composées d'un seul chien et maître.

Elle est membre de la Fédération Internationale de Canicross (ICF) qui représente 29 pays. Elle est leader des sports de traction monochien au niveau national et international en terme de nombre de licenciés.

NOTRE HISTOIRE

Les premières compétitions d'attelages canins datent du 19ème siècle au Canada. Plus récentes en France, la première compétition a eu lieu en 1978 sur neige. Le premier canicross, organisé par le Syndicat des Vétérinaires, voit le jour dans les années 1980. Quant au matériel spécifique au canicross, il apparaît dans les années 1990.

Les sports attelés sur neige s'organisent avec la création de la Fédération Française de Pulka et Traineau à Chiens (FFPTC) en 1984, puis la Fédération Française des Sports de Traineau (FFST) en 1996, afin de permettre l'ouverture de la pratique à toutes les races de chiens. Les deux fédérations se diversifient alors, proposant une offre de pratique sur terre, en attelage et en monochien.

En 1996, la Fédération Athlétique Canine (FAC), dédiée aux sports attelés monochien (canicross) est créée. En 2005, un projet de regroupement des fédérations canines est opéré, débouchant sur le Groupement Sportif National (GSN), qui avortera en 2006 : la FAC disparaît, donnant naissance à la FSLC qui s'émancipe et devient leader du sport monochien en moins de 1 an en France et en Europe. Elle se retrouve à la pointe de l'innovation en matière de sports monochien, son expertise est également reconnue à l'international.

Aujourd'hui, la FFST est délégataire auprès de l'État pour l'organisation des compétitions.

UN SPORT, 5 DISCIPLINES



CANICROSS
CANI-TRAIL



CANI-VTT
OU BIKEJORING



CANI-PEDICYCLE
OU CANI-TROTTINETTE



CANI-MARCHE
OU CANI-RANDO



SKIJORING



Les 5 disciplines de la FSLC associent dans un même effort un chien et son maître. Activités physiques et ludiques, elles s'adressent à toutes et à tous, adultes et enfants, à toutes les races de chiens, en loisir ou compétition.

Elles sont basées sur la traction du maître par son chien et nécessitent un matériel adapté pour la sécurité et le confort des deux.

La complicité, le respect, la prise en compte des capacités physiques et sportives du chien sont essentiels dans la pratique. Selon les disciplines et l'effort à fournir, le chien doit être âgé au minimum de 12 ou 24 mois, afin de prendre en compte son développement musculo articulaire.

En binôme, à chacun son parcours d'excellence, son défi, ses objectifs de performance, que ce soit en loisir ou en compétition, simplement pour partager un moment de complicité avec son chien ou atteindre le meilleur niveau de performance ensemble. Il s'agit d'un sport où la performance dépend tout autant des capacités physiques du maître que de celles de son chien, elles sont indissociables.

En compétition, les distances des parcours varient de quelques dizaines de mètres pour les plus jeunes à 25 km maximum pour le cani-trail.

La pratique des sports monochien est régie par les règlements fédéraux basés sur la déontologie du Code du Sport.

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS VALEURS

Elles constituent le fondement de nos actions.

Elles sont édictées par les :

CHARTRE D'ETHIQUE et de DEONTOLOGIE
du sport monochien



CHARTRE D'ETHIQUE et de DEONTOLOGIE
relative aux chiens en sport monochien



RESPECT DES RÈGLES



RESPECT DE SOI-MÊME ET DES AUTRES

PLAISIR

RIGUEUR

RESPECT DE SON CHIEN

DÉPASSEMENT DE SOI

BIEN-ÊTRE DE SON CHIEN

LOYAUTÉ

HONNÉTÉ

PRÉPARATION DE SON CHIEN

INTÉGRITÉ

TOLÉRANCE

PARITÉ

ESPRIT D'ÉQUIPE

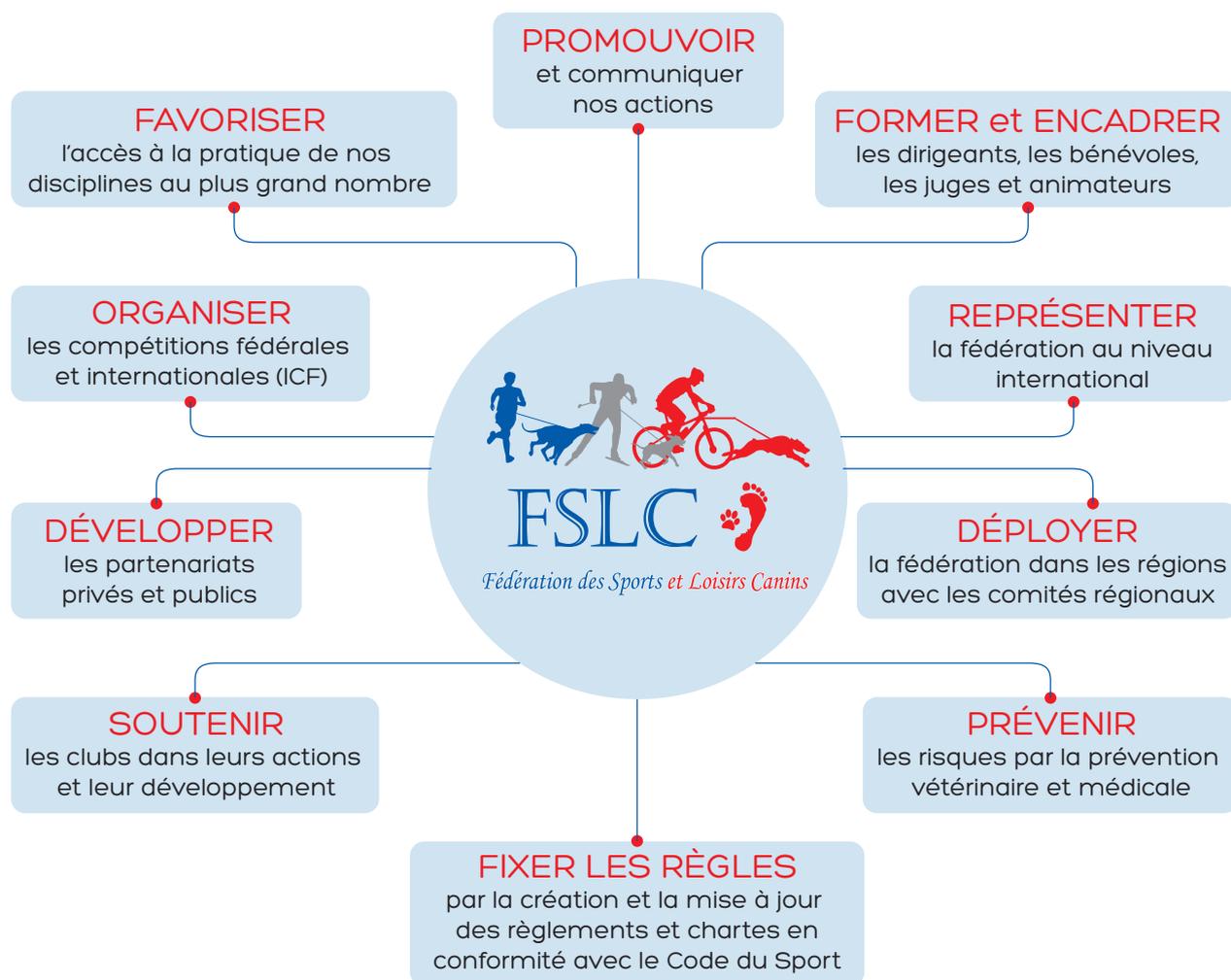
COURTOISIE

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS MISSIONS

Les grands pôles d'action de la FSLC



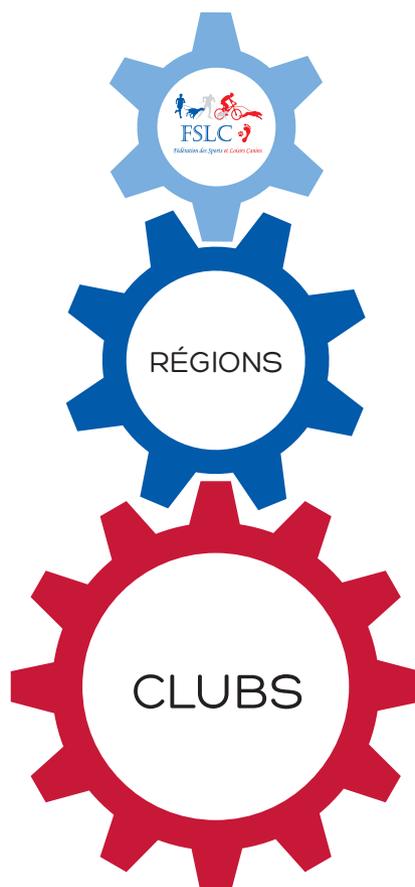
QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE ORGANISATION

Interactions entre les clubs, les régions et la Fédération

LA FÉDÉRATION

Elle définit la politique fédérale et les orientations générales en 3 axes prioritaires : compétition, loisir et formation. Elle définit les objectifs généraux, fédère et porte les valeurs, garantit la pérennité des actions. Elle accompagne les régions.



LES RÉGIONS

Elles font le lien entre les clubs et la fédération, elles déclinent la politique fédérale dans les clubs, en tenant compte des spécificités régionales. Elles coordonnent les actions, et sont force de propositions en lien avec les clubs. Elles diffusent les formations. Elles disposent de Délégués Techniques Régionaux (DTR) pour développer la pratique sur le territoire. Elles accompagnent les clubs dans leur organisation et leur développement.

LES CLUBS

Ils sont le cœur de la vie associative, ils mettent en œuvre et développent les pratiques sportives, organisent les compétitions.

QUI SOMMES-NOUS ?



LE COMITÉ DIRECTEUR

La FSLC est dirigée par un Comité Directeur de 8 membres bénévoles élus par l'assemblée générale. Sa gestion est désintéressée.

BUREAU :

Président : Yvon LASBLEIZ
Vice-présidente : Véronique AUDEJEAN
Secrétaire : Anne PELOSO
Trésorier : Nicolas GALLOT

ADMINISTRATEURS :

Michel ROUSSEAU (trésorier adjoint)
Chantal LOPEZ
Bertrand JACQUET (responsable juridique)
Elodie MARTIN

VÉTÉRINAIRE FÉDÉRAL : Emmanuelle COTTIN
MÉDECIN FÉDÉRAL : appel à candidature en cours
DIRECTEUR TECHNIQUE FÉDÉRAL : Sébastien SIMON
8 DÉLÉGUÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX

Une fédération dynamique, dont les membres unis marchent dans la même direction et partagent le goût du travail bien fait.

LES PÔLES DE COMPÉTENCES

La F.S.L.C. est organisée autour de 6 pôles de compétences
et 22 commissions de travail :



COMMUNICATION

Interne, entre les dirigeants, les bénévoles, les juges, les animateurs, les clubs et les licenciés. Externe, avec les autorités administratives, les autres fédérations, les médias..
Diffusion : site internet, les réseaux sociaux, mails, téléphone, presse...



SANTÉ SÉCURITÉ

Il comprend les commissions suivantes : MÉDICALE, VÉTÉRINAIRE et ANTI-DOPAGE



FORMATION

Des animateurs, des juges, formation matériels



JURIDIQUE

Règlement Sécurité et Voie Publique (RSVP), discipline, éthique, juges, règlements



MANIFESTATIONS SPORTIVES

Classements «Chiens d'Or», ICF (International Canicross Federation), Neige



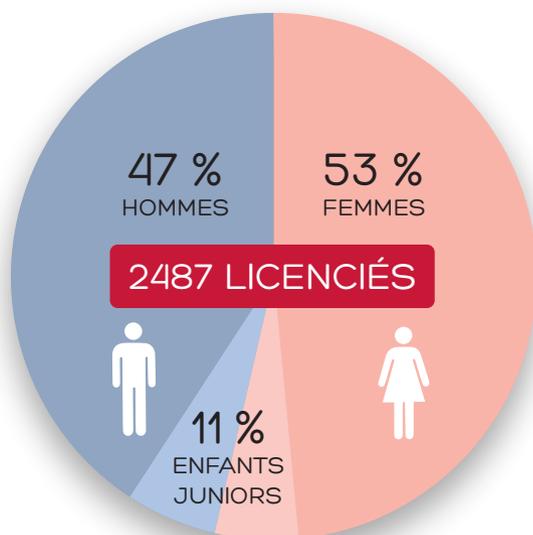
DÉVELOPPEMENT

Handisport, jeunesse, clubs

QUI SOMMES-NOUS ?

LES PRATIQUANTS

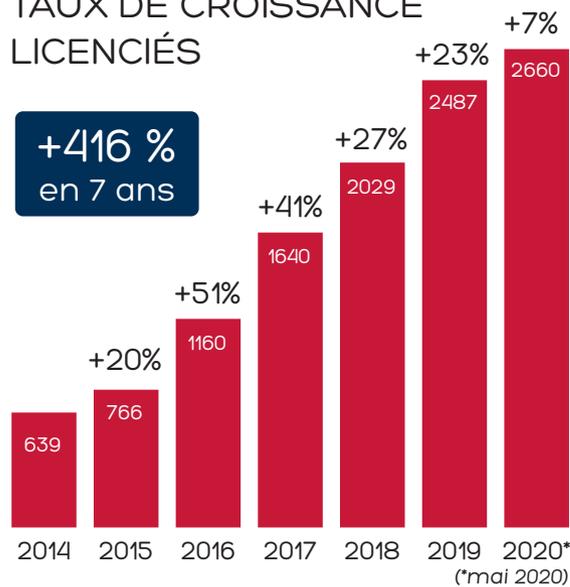
Une fédération mixte et ouverte à tous et à toutes les races de chiens, du plus petit au plus grand !



Chiffres au 1er octobre 2019
(Procès Verbal Assemblée Générale)

TAUX DE CROISSANCE LICENCIÉS

**+416 %
en 7 ans**



2300 ATP*

(*Autres Titres de Participation)

QUI SOMMES-NOUS ?

PLUS DE 120 CLUBS

8 comités régionaux

Carte nationale des Délégués Techniques Régionaux

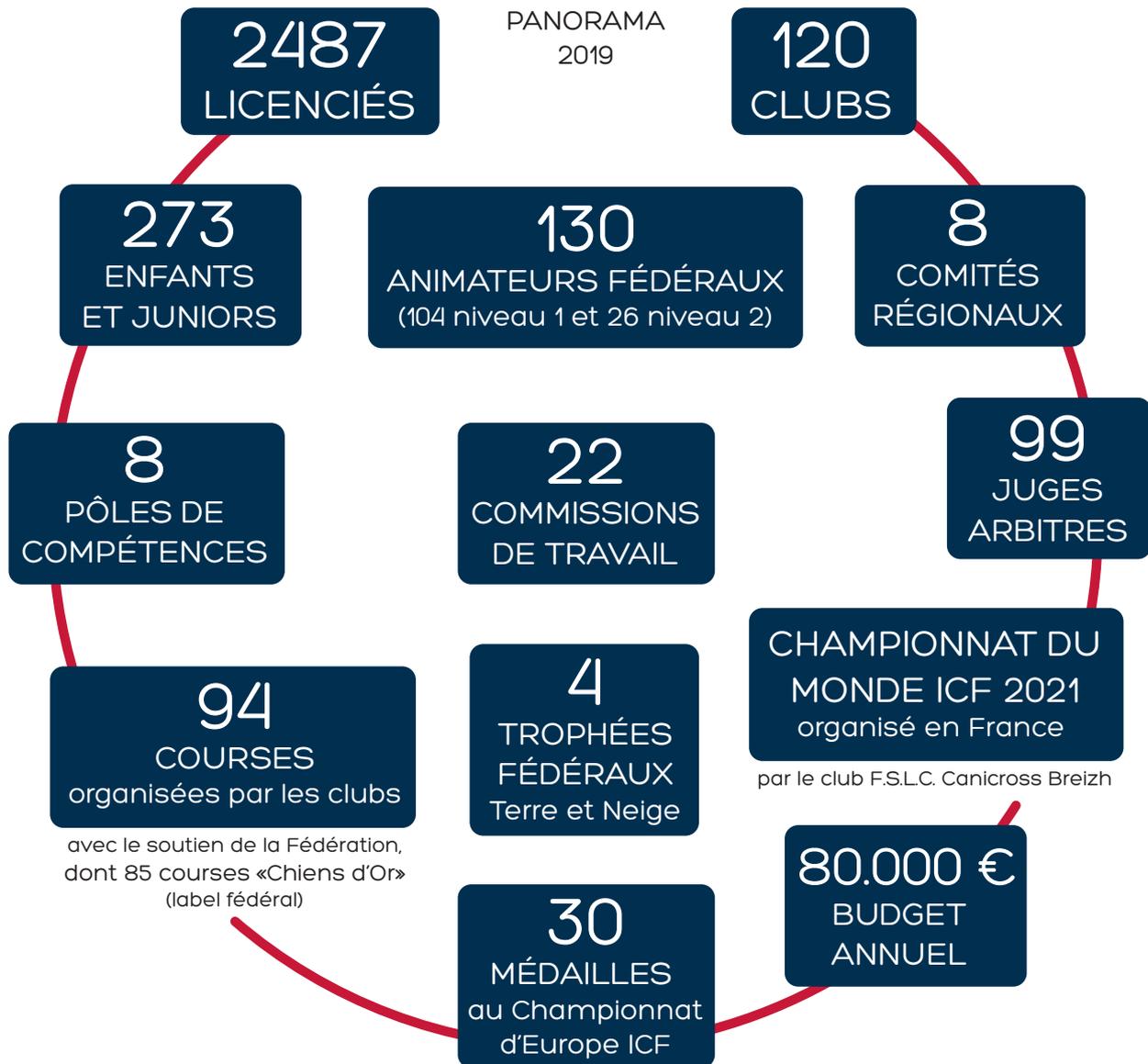
MAJ : Fév. 2020



QUI SOMMES-NOUS ?



LA FÉDÉRATION EN CHIFFRES



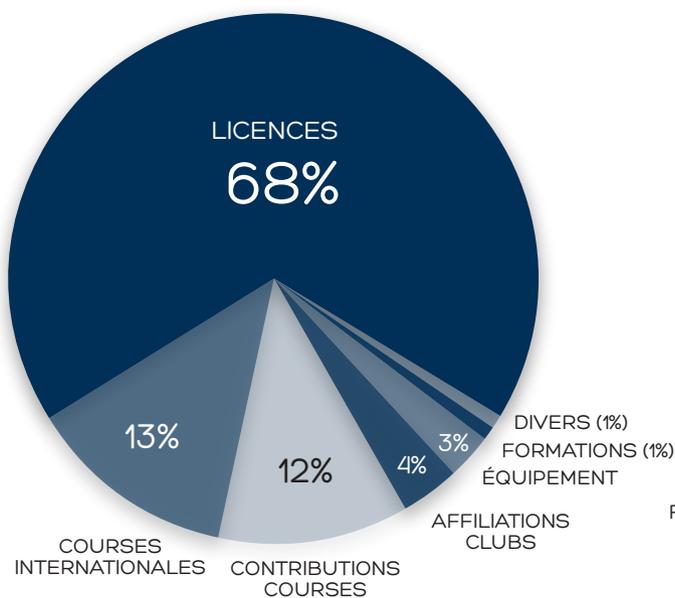
QUI SOMMES-NOUS ?

UN BUDGET AUTO FINANCÉ

Nos ressources proviennent essentiellement du produit de nos licences et de nos courses

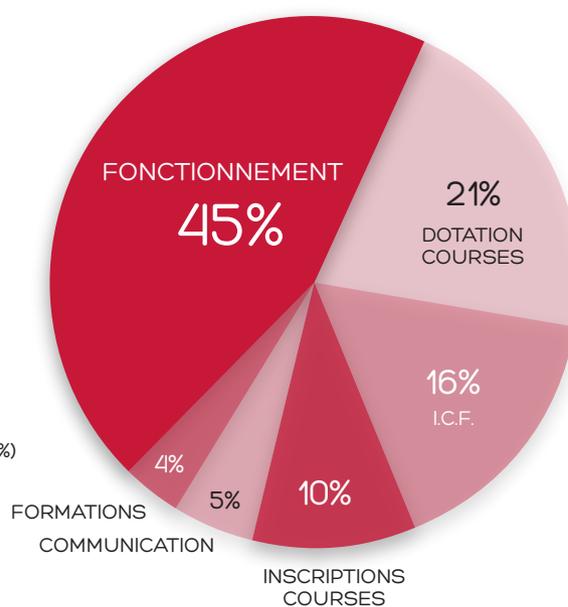
RECETTES

80.368 €



DÉPENSES

78.829 €



Compte de résultat du 01/09/2018 au 31/08/2019
Compte contrôlé



UN LARGE POTENTIEL

Les français et les chiens :

- La population canine est de 7,3 millions de chiens en 2017
- 20% des foyers français possèdent au moins 1 chien.
- 21,3% sont multi-possesseurs (2005) (A.F.P. - 31 mai 2017)



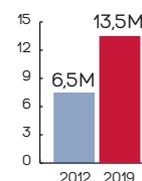
Les français sportifs :

- Plus de 1 français sur 2 pratique une activité sportive



RUNNING :

- 13,5 millions de coureurs en 2019 (augmentation de 6 points depuis 2012), soit 27% des français.
 - régulièrement : 5 millions
 - occasionnellement : 3,9 millions
 - en complément d'un autre sport : 4,6 millions



VTT :

- En 2016, la France compte 7,6 millions d'adeptes du VTT, dont 34% le pratiquent hebdomadairement.

(Ministère des Sports - Sports de Nature - 18 mars 2019)



SKI :

- La FFS recense 950 clubs, 106.000 adhérents dont 47000 licenciés compétition et/ou dirigeants, 59000 licenciés «loisir» (Site internet FFS / organisation)

Les pratiquants non-fédérés :

- 2300 concurrents hors fédérations ont utilisé une licence «ATP» (licence «jour») sur les courses de canicross FSLC en 2019



UN PROJET AMBITIEUX

Le projet fédéral 2024 a pour ambition de pérenniser l'augmentation des licences, clubs et organisations de courses, et de conserver sa position de leader des sports de traction monochien.

UNE STRATÉGIE D'OUVERTURE

Pour répondre à cette ambition, la fédération a choisi de s'orienter vers une stratégie de diversification, en se concentrant sur l'ouverture de ses activités à de nouveaux publics.



ENFANTS

Les enfants dont les parents ne pratiquent pas eux-même ce sport. (aujourd'hui, ils sont en majorité accompagnés).



LOISIRS

Les personnes souhaitant venir pratiquer ces activités pour leur bien-être : «sport-santé», publics fragilisés (sport sur ordonnance), sédentaires, handicapés.

UNE LOGIQUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Cette stratégie d'ouverture au plus grand nombre répond à une logique d'utilité publique et de lutte contre la sédentarité à travers la pratique.

SPORTS ET LOISIRS CANINS

La fédération peut s'appuyer sur la complicité entre l'homme et son chien pour motiver des publics orientés «compétition» ou «loisirs»



SPORTS

Les publics «compétition» de tous les âges pour partager avec leur chien leur passion du sport.



LOISIRS

Les publics «loisirs» de tous les âges pour pratiquer une activité sportive avec son compagnon canin.

LE CHIEN, MOYEN DE MOTIVATION



6 MILLIONS DE FOYERS

français possèdent au moins un chien
de compagnie en 2017

(Statista.com)



7,4 MILLIONS DE CHIENS

au total en France, y compris ceux dans les
refuges pour animaux.

(Statista.com)

Partenariats avec les refuges pour mettre à disposition des chiens pour la pratique
des activités, qui permet d'atteindre un public ne possédant pas de chien.

BIEN-ÊTRE ET ANTI-STRESS

Plus de 60% des propriétaires de chiens indiquent que leur animal augmente
leur bien-être et apaise ou réduit leur stress... 40% affirment qu'il leur permet
de maintenir une activité physique.

(IPSOS.com - Observatoire des français et de leurs animaux de compagnie)

Selon l'OMS, «la santé est un état complet de bien-être physique, mental
et social, qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité».

Le bien-être ressort pour 60% des propriétaires de chiens.
Celui-ci est donc un formidable «outil» de motivation,
pour bouger plus, lutter contre la sédentarité
et transmettre le message «sport-santé».

3 PRIORITÉS

FAVORISER L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

Pratiquants/Licenciés - Enfants - Adultes - Séniors

Sport loisir - «Sport Santé» - Sport sur ordonnance - Handicap

- ▶ Proposer des sorties/entraînements spécifiques pour les publics enfants et publics fragilisés, adaptés à leurs besoins et leurs capacités.

CONSOLIDER LA COMPÉTITION

Pratiquants/Licenciés - Enfants - Adultes - Séniors

Sport compétition - Courses - Trophées fédéraux - Chien d'Or - Championnats ICF

- ▶ Proposer un encadrement des sorties/entraînements professionnalisés.
- ▶ Détecter les meilleurs sportifs, reconnaître leur performance.

PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE

Dirigeants - animateurs - Juges - Arbitres

Brevets fédéraux - Juges de courses - Matériel - Management développement

- ▶ Proposer des formations certifiantes inscrites au RNCP pour les animateurs afin qu'ils puissent se professionnaliser.
- ▶ Offrir des formations aux dirigeants des clubs, leur donner les outils nécessaires pour la gestion.

FAVORISER L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

PROPOSER UNE OFFRE DIFFÉRENCIANTE

par rapport à la concurrence en déployant l'accès des activités au plus grand nombre.

FIDÉLISER LES LICENCIÉS ACTUELS

en leur proposant des activités encadrées.

RECRUTER DE NOUVEAUX PRATIQUANTS

Toucher les personnes qui recherchent des activités «sport-santé».

Lutter contre la sédentarité

Adapter notre offre aux publics fragilisés (sport sur ordonnance)

Toucher le public enfant pour la pratique en autonomie
(sans accompagnement des parents).

CONSOLIDER LA COMPÉTITION

CONSERVER NOTRE POSITION DE LEADER

Pénétrer la compétition des sports tractés monochien
avec une domination par les coûts
(prix de la licence très inférieur à la concurrence).

FIDÉLISER LES SPORTIFS ACTUELS

en leur apportant les moyens d'améliorer leur performance
avec un encadrement professionnalisé.

Détecter de nouveaux pratiquants en les incitant à améliorer
leur performance et à participer aux compétitions.

PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE

PROPOSER UNE FORMATION CERTIFIANTE

inscrite au RNCP pour l'encadrement des activités sportives spécifiques en plus des formations fédérales existantes (type Certificat de Qualification Professionnelle ou Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive).

DÉVELOPPER LES ANIMATEURS

Fidéliser les animateurs fédéraux actuels en leur apportant les moyens de se professionnaliser.

Recruter de nouveaux animateurs.

FORMER LES DIRIGEANTS

Fidéliser les dirigeants actuels en les accompagnant dans la gestion de leur club.

Recruter de nouveaux dirigeants de clubs et le déploiement de la fédération dans les régions.

LES VOLONTÉS FÉDÉRALES

POUR SUIVRE NOTRE CROISSANCE

Les clubs, les pratiquants/licenciés, les dirigeants et animateurs.

OBTENIR L'AGRÉMENT DE L'ÉTAT

en démontrant notre utilité publique.

CRÉER UNE FORMATION CERTIFIANTE

spécifique, inscrite au RNCP ou développer un partenariat avec une fédération multisport affinitaire pour professionnaliser l'encadrement des activités.

IMPACTS

Charge de travail importante pour les dirigeants fédéraux, les bénévoles pouvant finir par se décourager.

Recrutement d'un salarié à échéance 2022 pouvant mettre notre fédération en fragilité financière.

Augmentation du prix des licences et adhésion club pour la professionnalisation.

Gestion de l'emploi par les dirigeants de clubs.

Déploiement des régions : éloignement des clubs de la fédération, difficulté de recrutement des dirigeants.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX



UN PLAN D' ACTIONS

visant au développement de nos licenciés
(enfants, adultes, séniors, en compétition et loisirs),
animateurs encadrants, dirigeants de clubs et régions.

OBJECTIFS À ÉCHÉANCE 2024 :

5000 LICENCIÉS

18 RÉGIONS ADMINISTRATIVES

200 CLUBS AFFILIÉS



2020

ACTIONS CONCRÈTES

Recrutement stagiaire formation en gestion des organisations sportives (2 ans minimum).

Mise en place du projet fédéral 2020-2024, validation par l'Assemblée Générale.

Demande d'agrément au Ministère des Sports.

Création d'une commission de développement stratégique composée de dirigeants fédéraux, dirigeants de clubs, délégués techniques, stagiaire.

Création d'une commission enfants/jeunes les incluant en son sein.

Gestion du site internet en interne : formation de l'administratif et développement (Objectif : transfert des 6000€ annuels de frais de gestion actuels sur un emploi fédéral)

MOYENS HUMAINS

Stagiaire accompagné d'un tuteur dirigeant.

Stagiaire, dirigeants fédéraux, Assemblée Générale.

Dirigeants fédéraux, Assemblée Générale.

Stagiaire, dirigeants fédéraux, délégués techniques.

Dirigeants fédéraux, délégués techniques

Société externe, stagiaire

2021

ACTIONS CONCRÈTES

Création / développement des partenariats publics avec demandes de subventions

Création / développement des partenariats privés en lien avec des produits canins (nourriture, matériel)...

Si obtention de l'agrément, rapprochement avec l'ANS pour mise en place des subventions Projet Sportif Fédéral (soutien financier clubs et régions)

Candidature à Terre de Jeux 2024 (communication des activités de la fédération)

Création d'un partenariat avec la FFA/ FFTRI pour l'organisation de compétitions conjointes (courses hors stade - réduire les courses «sauvages»)

Renfort du partenariat existant avec la FFPTC pour l'organisation de compétitions.

Augmentation du prix des licences et du prix de l'affiliation des clubs de 25 à 30 €

Déploiement du projet fédéral dans les clubs et comités régionaux.

Recrutement d'un salarié administratif/développement

Création des entités administratives régionales : les Comités Régionaux

Formations animateurs/encadrants sportifs, en partenariat avec une fédération multisport affinitaire

Organisation des 1ers championnats du monde ICF en France par le club Canicross Breizh

MOYENS HUMAINS

Stagiaire, dirigeants fédéraux, clubs et régions

Stagiaire, dirigeants fédéraux, clubs et régions

Stagiaire, dirigeants fédéraux,

Stagiaire, dirigeants fédéraux,

Stagiaire, dirigeants fédéraux, clubs et régions

Stagiaire, dirigeants fédéraux, clubs et régions

Dirigeants fédéraux, salarié

Salarié

Salarié

Dirigeants fédéraux, partenaire

Dirigeants du club

2022

ACTIONS CONCRÈTES

Recrutement d'un Directeur de structure fédérale

Renforcement de l'accompagnement des clubs dans leur développement

Création d'une formation certifiante inscrite au RNCP type Brevet Professionnel «Activités Sportives Tractées Monochien»

Ouverture des activités «sport-santé» dans les clubs volontaires (professionnalisation)

Amélioration de l'encadrement compétition dans les clubs volontaires (professionnalisation)

Partenariat avec les maisons de santé pour le développement du «sport-santé»

MOYENS HUMAINS

Salarié

Salarié

Dirigeants, salarié

Dirigeants des clubs

Dirigeants des clubs

Salarié, dirigeants fédéraux, dirigeants clubs

2023-2024

ACTIONS CONCRÈTES

Augmentation du prix des licences de 30 à 35 €

Prix de l'affiliation des clubs et comités régionaux calculés en fonction du nombre de licenciés.

Aide financière aux comités régionaux (1000€ par an et par région)

Recrutement d'administratifs au sein des comités régionaux.

Demande de la délégation de l'État pour la délivrance de titres officiels

MOYENS HUMAINS

Vote Assemblée Générale

Vote Assemblée Générale

Vote Assemblée Générale

Dirigeants régionaux

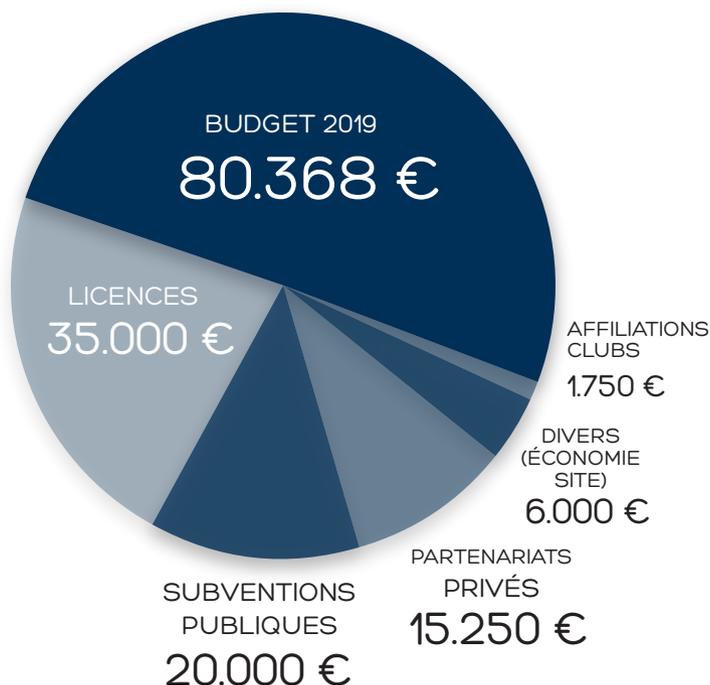
Salarié, dirigeants fédéraux

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL

Les recettes et dépenses du plan d'action viennent s'ajouter au budget actuel

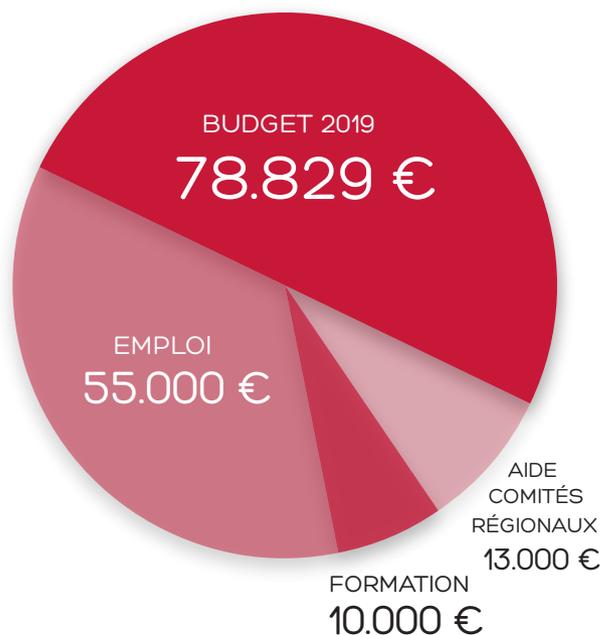
RECETTES

158.368 €



DÉPENSES

156.829 €



Le budget fédéral double en 4 ans et passe à 160.000 €

(de même que le nombre de licenciés)



4 rue de la Forge – 22450 HENGOAT
www.fslc-canicross.net - Courriel : contact.fslc@gmail.com
Facebook : [FederationDesSportsEtLoisirsCaninsFslc](#)

Ce document est protégé par Copyright déposé sous n°FR1085547